

# Le Courrier d'Angola

NEWSLETTER DE L'AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA EN SUISSE • AVRIL 2004



## Une croissance économique de 12,8%

Selon les prévisions printanières du Fonds monétaire international (FMI), l'Angola enregistrera des taux de croissance à deux chiffres, soit 12,8% cette année et 11,2% l'année prochaine. Le FMI estime que cette croissance sera due surtout à l'intérêt que les investisseurs étrangers manifestent à l'égard de l'économie angolaise depuis la fin de la guerre civile et à la hausse des prix du pétrole. En dehors de ces taux de croissance élevés, le gouvernement angolais s'efforce de maîtriser également l'inflation (*lire page 3*) qui, d'après le FMI, doit baisser de 40,2% en 2004 contre seulement 15,9% en 2005.

Pour la deuxième fois, le 4 avril, devenu journée nationale de la paix et de la réconciliation nationale, a été célébré partout en Angola. C'est en effet le 4 avril 2002 qu'avait eu lieu la signature, entre l'armée gouvernementale et les ex-rebelles de l'UNITA, du Mémoire d'entente de Luena, qui mettait fin aux guerres successives dans lesquelles l'Angola avait plongé pendant plus de quarante ans. Cette événement historique a été commémoré dans le territoire national et à l'étranger. Fait marquant cette année, aux douze coups de midi, tout le pays a observé une minute de silence en signe d'hommage à tous ceux qui avaient rendu possibles la paix et la réconciliation.

## Sommaire

**Seul le dialogue peut conduire à une solution juste au Cabinda**

**Page 2**

**L'Angola sacrée championne d'Afrique de handball féminin**

**Page 4**

## Le gouvernement déterminé à consolider les institutions démocratiques

Dans une déclaration faite à l'occasion du deuxième anniversaire du retour de la paix en Angola, le gouvernement a réaffirmé sa ferme détermination à poursuivre la création de conditions techniques et matérielles qui permettent la consolidation des institutions démocratiques. L'exécutif angolais s'est également engagé à poursuivre les mesures destinées à stabiliser l'économie et à promouvoir une gestion transparente et rigoureuse (*lire page 4*).

Le 7 avril, le président de la République, M. José Eduardo dos Santos, a fait parvenir au président de l'Assemblée nationale, M. Roberto de Almeida, un mémorandum contenant une série de recommandations concernant la préparation et la tenue des prochaines élections, dont l'organisation requiert au minimum deux ans. Vu le contenu du document et son importance politique, le chef de

l'Etat sollicite l'avis de l'organe législatif sur la question. Dans sa note, M. Dos Santos souligne que, malgré des divergences sur certains points, l'UNITA s'est déjà prononcée sur le sujet.

Le porte-parole de la présidence, M. Aldemiro Vaz da Conceição, qui a annoncé le fait à la presse, a déclaré que les dates des prochaines élections en Angola ne sont pas encore fixées. «Nous pensons que les éventuels débats au Parlement permettront d'obtenir un consensus pour fixer la date de la tenue du scrutin», a dit le porte-parole, qui a par ailleurs admis que le contenu du document adressé à l'Assemblée nationale n'est pas loin de l'agenda de la direction du MPLA rendu public en février dernier. Il a néanmoins précisé que M. Dos Santos avait envoyé le mémorandum en sa «qualité de Président de la République».

## Une nouvelle découverte de pétrole pour la Sonangol et Total

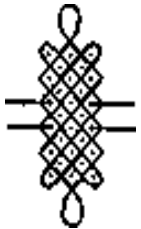
La Société nationale de combustibles d'Angola (*Sonangol*) et *Total Angola* ont annoncé, le 20 avril, une nouvelle découverte de pétrole dans les eaux profondes de l'offshore angolais après la perforation du deuxième puits au bloc 32.

Situé à 1 540 mètres de profondeur, le puits *Canela-1* a produit, au cours de la phase expérimentale, 6 800 barils de pétrole par jour, selon un communiqué de presse de *Sonangol*. La découverte a été faite à l'est du bloc 32, à

environ quinze kilomètres au sud-est du puits *Gindungo-1*, qui est la première découverte de ce bloc, en 2003. Des études géologiques et d'ingénierie complémentaires seront menées pour évaluer la capacité de production du puits. *Sonangol* est le concessionnaire du bloc 32. *Total*, qui a une participation de 30% en tant qu'opératrice, est associée à *Marathon Oil Company*, 30%, *Sonangol*, 20%, *Esso Angola*, 15%, et *Petrogal*, 5%.

## ■ L'Angola veut abriter le Centre d'information régional de l'ONU.

Lors des travaux de la 26e session du Comité d'information de l'ONU, ouverts le 26 avril à New York, le vice-ministre angolais de la Communication sociale, M. Manuel Augusto, a confirmé la candidature de l'Angola pour accueillir le Centre d'information régional des Nations unies. «Nous pensons que le centre de Luanda pourra satisfaire les attentes des pays africains d'expression portugaise et représenter une plus-value dans le processus de démocratisation en cours dans le pays, car il pourra aussi contribuer au renforcement de la capacité d'intervention publique de la société civile», a déclaré M. Augusto.



## ■ Candidature du docteur Luis Sambo au poste de directeur régional de l'OMS/Afrique.

Le vice-ministre angolais des Relations extérieures, M. George Chicoti, a entrepris dernièrement un périple dans quelques pays africains. Au cours de cette tournée, il a remis des messages du président José Eduardo dos Santos, à ses homologues de Madagascar, de l'Érythrée, de l'île Maurice et du Zimbabwe. Ces messages auraient un rapport avec la candidature du docteur Luis Sambo au poste de directeur régional pour l'Afrique de l'Organisation mondiale de la santé.

## ■ Un député de l'UNITA déplore la passivité de la Communauté internationale.

M. Constantino Zeferino, député de l'UNITA, a déploré à Luanda la passivité de la communauté internationale face à l'Angola à un moment crucial de l'histoire du pays. M. Zeferino, qui s'exprimait à l'occasion de la journée nationale de la paix et de la réconciliation, a relevé que, même après la consommation de la paix, la communauté internationale «a tourné le dos» aux Angolais, au moment où le gouvernement et l'UNITA ont besoin d'aide pour résoudre les multiples problèmes sociaux que vit le pays.

## ■ Réunion des responsables des services d'intelligence africains.

Les directeurs généraux des services d'intelligence et de sécurité de 22 pays africains se sont réunis, le 29 et 30 avril, à Luanda, pour discuter des questions ayant trait au mercenariat dans le continent. Les formes et moyens de lutte contre la pratique du mercenariat en Afrique, ses causes et conséquences négatives, ont été la toile de fond de ces assises, convoquées par les Services d'intelligence externe d'Angola.

# Une opération contre l'exploitation illégale de diamants

Les autorités angolaises ont expliqué dans quelles conditions ont été retirés les nationaux et rapatriés les ressortissants étrangers qui se livraient à l'exploitation illégale de diamants dans plusieurs régions du pays. En ce qui concerne les étrangers, les précisions ont été données par le ministère des Relations extérieures aux ambassades concernées accréditées à Luanda.

Dès la fin de l'année 2003, l'armée et la police nationale ont mené l'opération Brillant visant à combattre l'exploitation illégale de diamants, ainsi que le trafic massif et illicite vers l'extérieur. L'opération était concentrée, dans une première phase, dans les provinces de Bié et Huambo, avant de s'étendre plus tard à celles de Lunda-Norte, Lunda-Sul, Malanje et Kwanza-Sul. Les nationaux et étrangers en situation irrégulière ont été regroupés dans des zones préalablement définies, où ils ont été pris en charge, en bénéficiant d'assistance médicale, d'alimentation, du logement et des vêtements, avant d'être renvoyés à leurs lieux d'origine ou rapatriés.

Les trafiquants de diamants étaient organisés en groupes et possédaient du matériel sophistiqué, des armes et des moyens de communication. Leurs activités s'étaient largement étendues à des zones où, traditionnellement, il n'y a pas d'exploitation diamantifère, comme la province de Bié et d'autres, constituant ainsi une menace pour l'économie et la stabilité nationales.

Chaque jour, le pays a assisté à l'entrée massive, et sans contrôle douanier, de beaucoup d'étrangers qui profitaient de la perméabilité des frontières et de la connivence de certains citoyens angolais.



Le gouvernement a publié une déclaration dans laquelle il rejette les allégations selon lesquelles l'opération Brillant serait un «acte de xénophobie», comme certains pays d'origine des immigrants illégaux l'affirmaient, «tout en essayant même des actions de représailles contre des citoyens angolais établis légalement sur leurs territoires». Le gouvernement a assuré qu'il continuerait à «accueillir tous les citoyens étrangers qui désirent s'établir et développer une activité utile en Angola», mais qu'il «ne peut en aucun cas temporiser par rapport à des gens qui, violant les règles les plus élémentaires du droit international, traversent illégalement la frontière pour développer ici des activités susceptibles de déstabiliser le pays du point de vue économique et social».

# Un dialogue franc, ouvert et crédible pour une solution juste au Cabinda

A propos du Cabinda, le gouvernement a réaffirmé, à l'occasion du 4 avril, que «seul un dialogue franc, ouvert et crédible» peut conduire à une solution juste, en tenant compte non seulement des intérêts des populations locales, mais aussi de la sauvegarde de l'État angolais comme entité unique, souveraine et indivisible. «Le cadre légal qui existe dans le pays permet à tous les citoyens angolais, sans discrimination, d'établir avec les autorités tout type de dialogue pour résoudre les problèmes importants des populations, y compris ceux liés aux questions régionales spéciales, comme celle de la province du Cabinda».

Tout en soulignant que le peuple angolais peut vivre dans sa diversité ethnique, historique, culturelle et consolider la paix et la réconciliation, le gouvernement considère que le pays ne peut consolider un État démocratique et de justice sociale «si les citoyens qui le composent et constituent son élément fondamental

optent pour le désordre social, économique et l'intolérance politique».

Au début du mois d'avril, le chef d'état-major général des Forces armées angolaises (FAA), le général d'armée Agostinho Nelumba «Sanjar», intervenant à la radio publique RNA, avait accusé certains membres de l'Église catholique à Cabinda d'inciter la population locale à la violence. Il avait affirmé être en possession de preuves tangibles de l'implication de ces personnes dans la mobilisation de la population pour la pratique d'actes de banditisme à Cabinda. «Nous avons des preuves de cette démarche, confirmées par des éléments qui travaillent avec nous».

Ces preuves, avait-il poursuivi, pourraient prochainement être rendues publiques.

Le chef d'état-major général avait ajouté que les actes de banditisme sont commis dans la zone frontalière à la RDC et que leurs auteurs trouvent refuge dans les camps de réfugiés situés dans les deux Congo.



## L'inflation diminue de 8,4% au premier trimestre 2004

Le taux d'inflation en Angola a enregistré, entre janvier et mars, une baisse de 8,4%. Cette situation a contribué à la stabilité du taux d'échange du kwanza (monnaie nationale) par rapport au dollar américain. Pendant cette période, le taux d'inflation a été en moyenne de 2,7% par mois, c'est-à-dire environ deux fois et demi inférieur à la moyenne mensuelle du premier trimestre de l'année dernière.

Ces informations ont été communiquées par le conseil des ministres le 29 avril. Au-delà de la diminution du taux d'inflation, le communiqué indique que les agrégats principaux contrôlés par la Banque nationale ont évolué

d'une manière contrastée, la masse monétaire ayant diminué d'environ 3,9%, ce qui a contribué à la stabilité des moyens de paiement.

Tout au long du premier trimestre de cette année courante, le niveau des paiements des dépenses publiques a correspondu à 20% de la somme globale du budget, les titres des subventions, l'évaluation de la dette publique et le paiement des intérêts de la dette extérieure ayant absorbé l'essentiel de cette composante.

Le total des recettes fiscales entre janvier et mars s'élève à environ 24% de tout le budget général de l'État pour l'année en cours.

## La relance des industries halieutiques

L'Angola vient de mettre en marche une stratégie destinée à augmenter l'indice de capture des produits de la pêche et, ainsi, améliorer la qualité de l'offre et le régime alimentaire de la population. Le Premier ministre, M. Fernando Dias dos Santos («Nando»), s'est prononcé pour une relance plus rapide de l'industrie halieutique lors d'une visite à Sumbe, chef-lieu du Kwanza-sul, une province qui s'étend sur 178 km sur la côte maritime. La ville de Porto Amboim, avec 80 km de côte, possède de grandes potentialités en crustacés et mollusques.

Le chef du gouvernement a particulièrement mis en relief la nécessité d'équiper une

grande société de pêche angolaise, la *Peskwanza*, créée en 1987 par les autorités dans le but de la capture, transformation et commercialisation du poisson.

D'autre part, le conseil des ministres a approuvé, le 30 avril, un projet d'investissement privé dénommé *Lobifrio*, estimé à 24 millions de dollars américains. Le projet sera réalisé à Baia Farta, dans la province de Benguela, également réputée pour ses produits de la pêche.

Pour la relance du secteur, le gouvernement compte sur une aide de 1,2 million d'euros octroyés par l'Espagne à l'Angola, via son



Photo ANGOP

agence de coopération internationale. Cette somme est destinée à soutenir le projet de développement des industries halieutiques angolaises pour les deux prochaines années.

L'aide de l'Espagne a été annoncée par son ambassadeur en Angola, M. Manuel Pradas, lors de l'inauguration d'un centre de formation professionnelle de l'Institut national d'appui aux industries de la pêche baptisé *Nauta*. Le diplomate espagnol a déclaré que son gouvernement avait mis en place, en décembre 2002, un programme de coopération pour le développement durable du secteur de la pêche en Afrique.

Le centre *Nauta* sera géré par la firme espagnole *Indemar SA*. Il doit former des techniciens angolais en matière de contrôle de qualité et de traitement du poisson pour l'exportation et pour le marché interne.

### ■ D'infrastructures de santé et d'eau potable pour la population.

Deux centres médicales, construits avec l'aide de l'UE, ont été inaugurés par le président Dos Santos dans la ville de Cazenga. Le coût des travaux et de l'équipement de ces deux centres est estimé à 4,9 millions d'euros. Un système de captage et de distribution d'eau souterraine,



au quartier Kikolo, dans la municipalité de Cacucaco, d'une capacité de 15 000 litres d'eau potable, a été aussi inauguré. L'eau est extraite à partir d'une

perforation sur près de 120 mètres de profondeur. Dans le cadre de l'assainissement de la capitale, des travaux sont en cours pour la construction d'une terrasse sanitaire et d'un incinérateur de résidus solides.

### ■ Plus de trois millions d'enfants

recensés. Trois millions sept cent mille enfants ont été recensés entre 2001 et 2003 dans le cadre de la campagne de recensement gratuit des mineurs organisée par le ministère de la Justice, a annoncé le représentant à Luanda du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Présentant le bilan du recensement, M. Mario Ferrari a indiqué que ce résultat a été rendu possible grâce aux efforts du gouvernement et de ses partenaires. Selon lui, le nouveau contexte du pays marqué par la paix, qui a provoqué l'exode de la population, la réinstallation et l'ouverture des voies d'accès aux localités lointaines, où se trouvent encore des personnes à enregistrer, exige une révision de la stratégie et des objectifs de la campagne. L'un des problèmes qui compliquent les statistiques de la campagne est le taux de natalité élevé en Angola. Ainsi, durant la période du recensement, plus de 1,9 millions d'enfants sont nés dans tout le pays, augmentant le nombre des mineurs à enregistrer, malgré la précarité des services d'état civil.

### ■ Pétrole: accord de coopération

avec le Maroc. L'Angola et le Maroc ont signé, à Marrakech, un protocole de coopération dans le domaine du pétrole, en marge de la 8e Conférence africaine du pétrole, gaz, commerce et finances. L'accord a été signé par le vice-ministre angolais du Pétrole, M. Anibal Silva, et par le ministre de l'Énergie et Mines du Maroc, M. Mohamed Boutaleb. A l'issue de la cérémonie de signature, M. Anibal Silva a souligné l'importance de l'énergie dans le développement socio-économique des deux pays. Pour sa part, M. Boutaleb a déclaré que l'industrie pétrolière émergente a besoin de technologies et capitaux pour la mise en place des investissements nécessaires pour la valorisation du riche potentiel énergétique de l'Afrique.

# L'Angola sacrée championne d'Afrique de handball féminin

La sélection nationale de handball féminin a remporté, pour la septième fois, le titre continental en battant en finale, le 18 avril, au Caire, le Cameroun par 31-20. Les filles angolaises, ainsi que la sélection camerounaise, assurent ainsi leur participation au mondial prévu en Russie l'année prochaine.

L'équipe angolaise, entraînée par Pavel Dzhenev, avait remporté son premier titre continental en 1989, en Algérie. Elle a réédité le même exploit en 1992, 1994, 1998, 2000, 2002 et 2004.

Chez les hommes, grâce à sa victoire devant l'Algérie (31-30), l'Angola a terminé troisième place, assurant ainsi sa participation au prochain championnat mondial, prévu en Tunisie en 2005. Avec ce résultat, les Angolais ont battu leur propre record. Lors de la finale masculine, l'Égypte s'est imposée face aux favoris algériens. C'est la troisième fois, après



Les athlètes angolaises saluées à leur retour au pays par le président José Eduardo dos Santos et la Première Dame. (Photo ANGOP)

1991 et 1992, que la sélection égyptienne remporte le titre africain de handball.

## Le Président angolais a qualifié le succès des handballeuses d'« exemple pour tous les Angolais »

Le Président de la République, M. José Eduardo dos Santos, a qualifié le succès des handballeuses d'« exemple pour tous les Angolais ». Dans un message adressé à la Fédération angolaise de handball, au staff technique et aux athlètes, le chef de l'État a souligné « le triomphal parcours de la sélection natio-

nale seniors féminine de handball en Égypte, confirmant ainsi une fois de plus

la totale suprématie de notre pays sur le handball féminin en Afrique ». « Ces victoires, sept fois consécutivement, cas unique en Afrique, remontent à très loin, au temps où nous souffrions d'une agression armée ». Le chef de l'État s'est dit persuadé qu'en cette période de paix en Angola le handball continuera à redorer le blason du pays et à apporter la joie à tous les Angolais.

NEWSLETTER DE L'AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGOLA EN SUISSE • AVRIL

Ambassade de la République d'Angola et Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

Adresse: Rue de Lausanne 45-47  
1201 Genève

Téléphone : 022.738.03.80

Télécopie : 022.738.03.82

E-Mail: courrier-ambang@bluewin.ch

Webpage: www.courrier-ambang.ch

Impression: Imprimerie Voltaire

Centre Commercial de la Poterie  
01210 Ferney-Voltaire (France)

### EN BREF

■ Le président Dos Santos reçu par George Bush à la Maison Blanche. Le Chef de l'État angolais se rendra, au mois de mai, aux États Unis, où il sera reçu, à la Maison Blanche, par son homologue George W. Bush.

■ **Transparence et bonne gouvernance.** L'exécutif angolais a autorisé la publication du diagnostic sur le secteur pétrolier, élaboré par la société KPMG, et du nouveau contrat entre l'Angola et la General Texaco, au bloc Zéro. Le diagnostic fait une évaluation du système de gestion des recettes pétrolières.

■ **Réconciliation au FNLA.** Les président des deux ailes du FNLA, Holden Roberto et Lucas Ngonda ont signé, le 30 avril, un accord de réconciliation après six ans des divergences.

### Les Suisses en Angola

Les expéditions scientifiques africaines du

Dr Albert Monard  
(1886-1952)(\*)

Deuxième mission scientifique suisse en Angola

Cette expédition est organisée par A. Monard lui-même. Il sera accompagné par Théodore Delachaux, conservateur du Musée d'ethnographie de Neuchâtel et de Charles-Emile Thiébaud, assistant à l'Institut de géologie de l'Université.

Partie d'Europe le 25 mars 1932, la mission gagne Lobito, via Anvers, puis Vila do Ponte. Des expéditions sont organisées dans les régions de Mukoti et Kului supérieur, Kuvelaï supérieur, Kasinga, Kului moyen et Indungu, Lunda, Kunéné, Humbi, Kuanyama, Mupa, Nyemba. D'autres séjours ont lieu à la Mission du Kuvangu, du Kuandu, de Bimbi, de Ganda, D'Eban-ga, d'Elendé, du Kalukembé, de Sangevé.

La mission regagne la Suisse en novembre 1933. Elle aura duré dix-huit mois. Un récit, avec carte des itinéraires a été écrit par Th. Delachaux et Ch.-E. Thiébaud: Pays et Peuples d'Angola, Etudes, Souvenirs et Photos (Editions Victor Attinger, Neuchâtel et Paris, 1934).

Le but principal des deux missions en Angola était l'étude de la faune dans les régions alors peu connues du sud du pays.

Les riches collections rapportées, non sans de grandes difficultés d'ordre pratique, ont été étudiées par A. Monard et une vingtaine de spécialistes, des entomologistes surtout. Elles sont déposées principalement au Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds. Quelques doubles ont été remis dans les musées de Fleurier, de Neuchâtel, de Bienne, du Locle, de Saint-Imier et de Soleure.

Les travaux scientifiques qui en résultent sont au nombre d'une quinzaine pour la première mission (dont 6 de A. Monard) et de plus de cinquante pour la deuxième mission. Il faut cependant noter que plusieurs auteurs ont écrit un mémoire englobant les matériaux des deux missions.

Les animaux qui font l'objet de ces études appartiennent à des groupes très divers du règne animal. A côté des mammifères, oiseaux, reptiles, batraciens et poissons, qui sont les plus spectaculaires, on compte une foule d'insectes, surtout des coléoptères, et aussi de la faune d'eau douce, comme des éponges et des petits crustacés. Des centaines d'espèces nouvelles, en particulier des insectes, ont été découvertes et décrites.

On considère que les résultats zoologiques obtenus par les missions suisses en Angola constituent l'apport le plus important pour la connaissance de la faune de ce pays, depuis les travaux du naturaliste portugais Barboza du Bocage.

(\*) Texte tiré de la plaquette « Hommage à Albert Monard, conservateur du musée, de 1920 à 1952 », édité par le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, 1986.

Le Courrier d'Angola présente ses remerciements au Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, qui a permis la transcription du texte.